

L'an **deux mil dix**, le **onze février**, le Conseil Municipal de la Commune de **LA FLACHERE**, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame **Brigitte SORREL**, Maire.

Présents : MM. MOREAU, FETAZ, JUVANON, PAGES
Mmes. SOUTON, MANNECHEZ, PETIT, SORREL.
Excusé : M. PELLOUX
Absente : Mme BURLET
Secrétaire : Mme SOUTON.

Compte rendu du Conseil Municipal du 11 Février

APPROBATION DE COMPTE RENDU

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide :
D'approuver le compte rendu du 17 décembre 2009.

REVISION DE LA CARTOGRAPHIE DES ALEAS

Madame le Maire rappelle au Conseil municipal l'intérêt de faire procéder à la révision de la carte des aléas, afin de permettre la prise en compte des risques naturels dans le dossier de P.L.U. ainsi que lors de l'instruction des P.C. et C.U.

Le dossier technique correspondant a été déposé par le Service Départemental RTM de l'Isère ; le montant estimatif global de l'opération s'élève à 4 970 € H.T.

Le financement de l'opération pourrait être assuré à l'aide d'une subvention du Conseil général de l'Isère, sur la ligne de crédit consacrée à la prévention des risques naturels spécifiques à la montagne (Hydraulique et Risques naturels).

Après en avoir délibéré le conseil municipal :

Charge Madame le Maire de poursuivre toutes démarches utiles, tant en vue du financement que de la commande de l'étude, et l'autorise, en particulier, à signer les pièces administratives et conventions à venir pour sa réalisation

REALISATION D'UNE RAMPE D'ACCES À L'EGLISE ET AU CIMETIERE

Madame le Maire fait part à l'assemblée de la nécessité de faire réaliser une rampe d'accès pour personnes handicapées au cimetière communal et à l'église, afin de rendre ses lieux plus accessibles.

Elle demande l'autorisation d'intervenir auprès des services compétents pour l'obtention des subventions, notamment en ce qui concerne la DGE.

Le montant approximatif des travaux s'élevant à : 14 700 € H.T.

Le financement sera le suivant :

DGE	20 %
Département	50 %
Autofinancement	30%

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide :
d'autoriser Mme le Maire à effectuer les démarches nécessaires pour l'octroi de ces subventions.

ACQUISITION DE TERRAIN

Mme le Maire rappelle à l'assemblée que du fait des travaux de la troisième tranche, il s'avère nécessaire d'acquérir environ 150 m² de la parcelle de Mr et Mme MANGIONE. Le schéma d'aménagement de cette

partie de voie est soumis à l'assemblée (parking voitures et trottoir). Mme le Maire précise qu'à cet effet une demande d'estimation a été faite auprès du service des domaines.

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide :
de donner son accord pour cette démarche.

VRD DES LOTISSEMENTS

Madame le Maire précise qu'il y a sur la commune trois lotissements : la Combelle, les Coudrettes et celui de la rue du Faubourg. Nous avons reçu une demande de transfert de la copropriété de la Combelle (réseaux eau potable, eaux usées, électriques et voirie). Mme le Maire précise qu'il est impératif qu'il soit établi un état des lieux concernant l'état des infrastructures à transférer.

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide :
de confirmer son attente d'éléments complémentaires avant de prendre une décision.

ARRETE DE PERIL IMMINENT IMPASSE DE LA COTE

Madame le Maire fait part à l'assemblée de la dégradation d'un mur, impasse de la Cote. Elle donne lecture du courrier d'un riverain, relatif à ce mur. Nous étions déjà intervenus auprès des propriétaires à plusieurs reprises. Compte tenu du fait de l'éboulement de plus en plus important, il s'avère nécessaire de prendre un arrêté de péril imminent. Un courrier a été adressé au Tribunal Administratif, ainsi qu'à tous les héritiers.

ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Madame le Maire précise que nous continuerons en 2010 le programme que nous nous étions fixé. Le budget de fonctionnement sera similaire à celui de 2009.

Investissements prévus :

Plantation d'arbres entre le parking du P'tit Verger, les logements et l'ancienne colonie
Achat de matériel pour l'employé communal
Remplacement de l'ordinateur du secrétariat
Achat d'illuminations
Ajout d'un filet supplémentaire à l'aire de jeux
Mise en place d'un panneau signalétique sur le véhicule de déneigement
Travaux à l'Espace Georges Talbot, remplacement des portes coupe-feu
Installation d'une alarme
Achat de terrains pour la mise en conformité des sources d'eau potable
Réfection de l'escalier de la mairie
Réalisation d'un schéma directeur d'eau potable
Protection du mur du cimetière
Travaux de sécurité troisième tranche
Aménagement de la Cure
Numérotation des rues
Création d'une rampe d'accès handicapé à l'église et au cimetière

CINEMA PLEIN AIR

M. Patrick MOREAU, adjoint délégué à la Commission Culture auprès de la Communauté de

Communes, nous relate la dernière réunion. La date retenue est le mardi 29 juin 2010 avec une projection à 22 H. L'organisation de la soirée reste à prévoir.

Parmi ces trois films un seul sera projeté :

- la Première étoile
- le Petit Nicolas
- Neuilly ta mère

QUESTIONS DIVERSES

Elections régionales du 14 mars 2010 : Ouverture du scrutin à 8h et clôture à 18 H

Permanences pour le 1^{er} tour du scrutin :

8h – 10h30 Brigitte Sorrel, Patrice Fetaz

10h30-13h Nadine Souton, Francis Pages, Franck Juvanon

13h-15h30 Patrick Moreau, Alexandra Mannechez

15h30-18h Pascale Burlet, Annie Petit, Thierry Pelloux